L'écho municipal









L'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux pour 2013 et vous invite à participer nombreux à la soirée co-organisée par les enfants de CM1 et CM2 de l'école de Montaud le

Vendredi 04 janvier 2013 à 19h à la salle des fêtes.

Les cartes ont été réalisées par les enfants de l'école.









Saint-Quentin-sur-Isère

Médiathèque : **Fermeture** le 21/12 – Réouverture le 02/01/2013

Plus d'informations sur les sites Internet.

Jeudi 3 – Ramassage des ordures ménagères

Vendredi 4 à 19h – Salle des fêtes Cérémonie des vœux

Mardi 8 à 14h – Salle des fêtes Groupe des aînés – rencontre

Mardi 8 à 20h30 — Salle de la mairie Conseil municipal — réunion publique

> **Samedi 19** – Mairie Bureaux fermés

Samedi 19 à 14h30 – Ferme de Lespinasse Assemblée générale

Samedi 19 à 18h30 - Fête de Saint -Antoine

Mardi 22 à 14h – Salle des fêtes Groupe des aînés – rencontre

Samedi 26 à partir de 10h – Salle des fêtes ACCA – Vente de boudins

Samedi 26 à 17h - Ferme de Lespinasse Projection du film

Samedi 26 à 20h30 - La Petite Poule Rousse Concert « Frock'n Roll »

Dimanche 27 de 10h à 17h - Ferme de Lespinasse Atelier



Informations



« L'Entracte », la soirée du 8 décembre, permis de réunir 110 personnes et de récolter 2 971 € versés à l'AFM

(Association Française contre les Myopathies).

Marché de Noël

Avec la participation de nombreux exposants, une journée placée sous le signe de la joie, de la couleur et de la convivialité.



Ferme de Lespinasse

Les évènements à venir

- Samedi 19 janvier à 14h30: assemblée générale de l'association Coup de pousse.

- Samedi 26 janvier à 17h : projection du film « Le bonheur terre promise » suivie d'une discussion avec le réalisateur, Laurent Hasse. La projection est organisée par Agora Peuple et Culture.

- Dimanche 27 janvier : atelier mensuel sur les vertus des plantes de 10h à 17h.

Plus d'informations au 04.76.93.64.49 ou sur le site: www.ferme.lespinasse.free.fr.

La Petite Poule Rousse

Changement d'horaires pour l'hiver

Les vendredis : de 11h à 14h et de 16h à 20h. Les samedis: de 15h à 20h - restauration possible à midi sur réservation par groupe de six personnes minimum.

Les dimanches : de 10h à 18h.

Les soirs de la semaine

Restauration possible sur réservation pour un groupe de 15 personnes minimum.

Réservation par téléphone au 04.76.67.90.51 ou mail la-petite-poule-rousse@hotmail.fr

Manifestation de janvier

Samedi 26 à 20h30 - Concert du groupe "Frock'n Roll". Composé d'un chanteur, d'un guitariste, d'un bassiste et d'un batteur, le groupe reprend des standards pop/rock des années 80 à aujourd'hui en y ajoutant une touche personnelle. Venez redécouvrir la bande son pop/rock version Frock et passer une bonne soirée. avec eux



http://www.youtube.com/watch?v=6PK-

Possibilité de petite restauration sur place.

Pour plus d'informations sur les activités du Café associatif:

http://la-petite-poule-rousse.olympe.in.

Mairie

Recensement des jeunes : Vous aurez 16 ans en 2013? Cette information vous concerne: Filles ou garçons, le mois anniversaire, vous devez vous inscrire en mairie. L'attestation qui vous sera remise vous servira pour la présentation aux examens scolaires, aux code de la route et permis de conduire...

Cantine - Garderie

Vous pouvez acheter les tickets cantine et/ou garderie:

- soit aux permanences d'Amandine, salle de la mairie (1er étage), les mardis 22 et 29 **janvier** de 16h30 à 17h30.
- soit en déposant vos chèques dans la boîte de la cantine au plus tard le lundi 21 janvier au matin.

Cimetière

Des conteneurs sont en place contre le mur du cimetière : L'un pour les déchets végétaux, l'autre pour papier, pots... Nous vous demandons de trier et d'utiliser ces bacs.





URGENCE

Lorsque vous êtes témoin d'un événement qui parait « anormal », n'hésitez pas à appeler de suite le 17. La gendarmerie ainsi contactée pourra intervenir rapidement.

Prêt de raquettes à neige

Pendant les vacances scolaires et toute la période hivernale, le sou des écoles de louer des raquettes pour vos balades... Joindre Odile Gerbaux 04.76.93.66.24

Bouchons d'amour

Vous pouvez toujours déposer vos bouchons en mairie: bouchons. couvercles plastiques, lièges...



Naissance **Ethan CHOROT** le 13/12/2012 (Les Coings)

Conséil municipal

Lors de sa séance du 04 décembre 2012, le Conseil municipal a décidé

- d'accorder les subventions

*Association Montaud'Ubohu – gestionnaire du

multi accueil : 8 500 €

* MFR Vif école d'Aymeric Daguet : 100 €

* Prévention routière : 100 €

-d'approuver le montant définitif de la compensation CLECT qui est de 174 952,74 €.

-d'accepter les termes de la convention signée entre la Commune de Veurey-Voroize, le SIERG et Montaud pour mise à disposition de l'eau de Montaud pour les maisons limitrophes.

-de maintenir les tarifs de location de la salle des fêtes

LOCATION SALLE DES FETES	Au 01/01/2013
pour un week-end	01/01/2013
Pour un particulier résident à Montaud	135.00
Pour un particulier limitrophe	135.00
Pour un particulier extérieur	570.00
Pour une association de Montaud	90.00
Pour une association voisine	135.00
Pour une association extérieure	660.00
Pour une entreprise	800.00
pour 24 heures	
Pour un particulier résident à Montaud	100.00
Pour un particulier limitrophe	100.00
Pour un particulier extérieur	470.00
Pour une association de Montaud	70.00
Pour une association voisine	100.00
Pour une association extérieure	540.00
Vaisselle et autres	
Location de la vaisselle – Totalité	50.00
Location de la vaisselle – couverts seulement	30.00
Caution pour Vaisselle	100.00
Caution pour Salle	2 000.00
Location 8 tables et 30 chaises (maximum)	30.00
Caution Location chaises et tables	200.00
Utilisation du matériel sono par les associations	Gratuit

Emplois

De passer le nombre d'heure du poste d'adjoint technique territorial de 20h hebdomadaire à 24h à compter du 1er janvier 2013.

De renouveler les 4 postes annuels (année 2013) nécessaires au fonctionnement du scolaire et périscolaire.

Indemnité Trésorier

de porter le taux de l'indemnité due au trésorier à 80% au lieu de 70%.

-Le virement de crédits suivants :

Personnel affecté, compte 6215 + 8680 €Personnel/ salaires compte 6411 - 2900 €Personnel/ charges compte 6451 - 1100 €Charges exceptionnelles compte 671 - 4680 €

Indemnité élu

De fixer l'indemnité due au deuxième adjoint à 6,50% dès le 1^{er} janvier 2013.

Communautés de Communes

CCVI -Vercors-Isère

Notre CCVI n'existera à partir du 1^{er} janvier 2013. Bravo et merci à tous les acteurs de cette aventure, présidents et délégués, et plus particulièrement à Georges Eminet.

<u>CCCVV (3C2V) - Communauté de</u> <u>Communes Chambaran Vinay Vercors</u>



Notre commune appartiendra à cette nouvelle Communauté de Communes dès le 1^{er} janvier 2013. Le nouveau conseil d'administration a été constitué le 19 décembre.

Président: Albert BUISSON.

<u>Vice-présidents</u>: MM. Robert Laffond, Georges Pelletier, Alain Rousset, Bernard Bonnefoy, Jean-Pierre Faure.